



Paris, le 06 avril 2010

Intervention de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Remise du rapport sur les Instituts Hospitalo-Universitaires par le Professeur Jacques MARESCAUX

Avant toute chose, je souhaitais tout d'abord vous remercier, M. le Professeur, ainsi que l'ensemble des membres de la commission que vous avez rassemblée. Vous avez en effet su réunir toutes les sensibilités pour prendre en compte, tout au long de vos travaux, la diversité des situations locales qui font la richesse de notre système hospitalo-universitaire.

C'était en effet essentiel : car loin d'être des structures isolées ou séparées des autres composantes de notre système de recherche et de soins, les instituts hospitalo-universitaires doivent tout au contraire s'insérer parfaitement dans le paysage français de la recherche et des soins.

Ces fleurons de la recherche biomédicale française irrigueront en effet par leurs travaux et leurs découvertes l'ensemble de notre système hospitalo-universitaire et bénéficieront demain à tous, patients, chercheurs et médecins.

Aussi pour définir les contours de ces IHU nous devons retrouver la logique profonde de notre système hospitalo-universitaire : **la réunion en un lieu unique de la triple fonction de soins, de recherche et de formation, rassemblée autour du lit du malade.**

Cette triple fonction est au cœur des IHU, qui rassembleront demain au cœur de nos universités et de nos hôpitaux une triple excellence : en matière de soins, en matière de recherche et, enfin, en matière de formation.

Et que cette excellence se traduira tout naturellement par une **valorisation active** des résultats de la recherche : explorer les frontières de la connaissance médicale, c'est en effet élaborer les thérapies de demain, former les personnels soignants à leur utilisation, mais aussi à contribuer à leur large diffusion, qui passe bien entendu par la valorisation.

Chacun comprendra, dès lors, que le Président de la République ait tenu à attribuer aux futurs IHU une partie significative des investissements d'avenir que la Nation s'apprête à engager.

Avec le Grand emprunt, nous allons en effet investir massivement pour préparer le futur et sortir plus fort de la crise : préparer le futur, c'est se donner les moyens de soigner mieux l'ensemble de nos concitoyens ; et sortir plus fort de la crise, c'est aussi conforter la place qu'occupe la France dans la recherche biomédicale. Il y va de notre souveraineté scientifique, médicale, mais aussi économique.

*

Pour être au rendez-vous de cette très belle ambition, les IHU devront réunir tous les talents afin d'atteindre en tout point l'excellence.

Excellence en matière de recherche, tout d'abord : naturellement, la recherche au sein des IHU se devra de répondre aux standards nationaux et internationaux les plus exigeants. La sélection des projets prendra ainsi en compte la qualité des équipes de recherche réunies autour d'une même ambition scientifique, mais aussi leur capacité à attirer des scientifiques reconnus venus du monde entier. Les moyens dont disposeront les IHU leur permettront en effet d'offrir l'environnement scientifique nécessaire pour attirer les meilleurs.

Mais il leur faudra aussi, et j'y suis particulièrement attachée, permettre l'émergence de jeunes équipes prometteuses, qui conduiront des recherches sur des thématiques nouvelles et porteuses.

A mes yeux, il est en effet essentiel que **les IHU ne soient pas des structures figées** : le renouvellement des thèmes et des projets de recherche, mais aussi des équipes et des générations de scientifiques et de médecins devra également s'y préparer.

Ce renouvellement se fera d'autant plus naturellement que les IHU réuniront toutes les forces **au plus près des malades**. La découverte de nouveaux traitements et l'émergence de nouvelles thématiques se nourrissent en effet de la présence des malades, de leur écoute permanente, mais aussi de leur implication dans les projets de recherche.

Je pense en particulier à la constitution de banques de tissus ou bien encore aux cohortes, ces patients que l'on suit sur plusieurs années. Ces nouveaux instruments changeront, j'en suis sûre, le regard que nous portons sur certaines pathologies et feront naître de nouveaux projets de recherche.

La **recherche translationnelle** sera donc au cœur des IHU : exploiter toutes les données disponibles, en franchissant parfois les frontières des disciplines, pour mieux comprendre et mieux soigner les malades, c'est la vocation même des IHU, qui mettront toutes les forces de la recherche au service des malades en améliorant la qualité des soins.

*

A l'excellence en matière de recherche et de soins, les IHU réuniront également l'**excellence en matière de formation**. Là aussi, je serai particulièrement attentive aux ambitions qui se feront jour dans les différents projets : **dans les IHU, la formation à la recherche par la recherche devra en effet la règle.**

La raison en est simple : c'est dans les IHU que les étudiants pourront se former aux dernières avancées médicales, au plus près des grands scientifiques. A leur tour, ces étudiants devenus des praticiens ou des chercheurs contribueront ensuite à les diffuser et à les enrichir par de nouvelles découvertes. **Les IHU seront donc aussi les fleurons de la transmission de l'innovation et de la pratique médicale.** Et là aussi, ils irrigueront largement l'ensemble de notre système de formation et de soins.

Je souhaite également que les IHU, lieux d'innovation par excellence, proposent des formations à de nouveaux métiers ou à de nouvelles spécialités comme la nanomédecine ou la nanotoxicologie. Mais ce sont aussi des parcours et des cursus innovants qui pourront y être proposés, à l'image des propositions formulées par le Président de l'Université Bordeaux 1, le Professeur Manuel TUNON DE LARA, sur les nouveaux métiers des industries de santé.

*

Les IHU offriront donc le cadre adapté à une formation médicale et scientifique de haut niveau, mais aussi un cadre stimulant pour **la valorisation économique** des travaux de recherche et d'innovation.

Plus forts, plus lisibles, plus visibles, les IHU favoriseront ainsi l'émergence de partenariats avec les industriels. Ces partenariats seront dorénavant plus faciles, car quel que soit le nombre de tutelles publiques d'une unité ou d'un laboratoire, les brevets feront l'objet d'une gestion unique confiée à l'établissement hôte. Mais pour être encore plus efficaces, les IHU devront s'appuyer prioritairement sur les structures de valorisation mutualisées localement, et j'y serai très attentive.

*

Pour atteindre ces objectifs, Roselyne Bachelot et moi, nous attacherons une attention particulière aux questions de gouvernance des IHU. Vous l'avez en effet souligné, sans doute ces nouvelles ambitions exigeront-elles parfois des adaptations des structures de décision : vous proposez ainsi l'ouverture du conseil d'administration à une majorité de personnalités qualifiées extérieures à l'institut, voire internationales. Ce sont là des pistes intéressantes, qui me semblent mériter d'être explorées de manière plus approfondie.

*

Avec ce rapport, Monsieur le Professeur, nous disposons désormais de tous les éléments pour commencer à construire les IHU : vos réflexions alimenteront en effet largement l'appel à projets, dont je souhaite qu'il puisse être lancé d'ici la fin du printemps.

Permettez-moi de le rappeler : aux 850 millions consacrés à l'émergence des IHU s'ajoutera un effort sans précédent en faveur de la recherche en matière de santé et de biotechnologies. Car dans le cadre du Grand emprunt, nous consacrerons aussi 200 millions d'euros aux cohortes et 1,35 milliard d'euros aux biotechnologies.

Ces investissements exceptionnels le démontrent : avec le Grand emprunt, nous aurons les moyens de faire de la médecine de demain une priorité absolue de notre système de recherche, de formation et de soins.

Mais ce n'est pas tout. Je profite de cette occasion pour le rappeler à nos équipes de recherche dans le domaine biomédical, elles pourront également se porter candidates à d'autres appels à projets du grand emprunt, notamment pour les équipements d'excellence, les laboratoires d'excellence et les instituts de recherche technologique.

Vous le savez, ce sont plus de 22 milliards d'euros qui seront ainsi consacrés l'enseignement supérieur et la recherche. Pour nos enseignants, nos chercheurs et nos étudiants, c'est l'annonce d'un nouvel âge d'or.